

Reconstruire le rapport de force pour gagner !

Motion d'orientation École émancipée–Pour un syndicalisme offensif

Pourquoi des courants de pensée ?

Parfois éloignés des préoccupations des syndiqués, les courants de pensée constituent cependant un instrument utile de notre démocratie interne, favorisant le débat et autorisant la répartition des responsabilités dans nos instances nationales. Si les adhérent.e.s du SNESUP-FSU partagent des principes et des valeurs communes, ils-elles peuvent avoir des appréciations différentes du rôle du syndicat et des actions à conduire, dont il convient de pouvoir discuter et décider.

Quel est le rôle du syndicat ?

Doit-il se contenter de prendre la température d'une hypothétique « opinion majoritaire » des personnels dans les établissements et faire en sorte que les réformes soient les « moins mauvaises possibles » ? « Lutter de l'intérieur » en prenant le pouvoir dans les établissements rend-il notre syndicat plus fort ?

Les camarades de la majorité Action syndicale (AS) conçoivent souvent notre syndicat comme un outil de gestion universitaire, dans l'intérêt supposé des collègues et des étudiants. Or, le changement de paradigme opéré par la loi LRU depuis dix ans a rendu cette conception obsolète. On le constate au quotidien, notamment avec des équipes présidentielles soutenues par le SNESUP-FSU : une fois élues, elles doivent renoncer à bien des engagements de campagne, au motif des contraintes des derniers appels à projet d'excellence, renforçant ainsi l'impression d'impuissance du syndicat, voire le discréditant. Dans sa configuration actuelle, l'institution universitaire est devenue une entrave au syndicalisme de transformation sociale que nous portons avec la FSU.

Pour les camarades ÉÉ-PSO la stratégie d'adaptation qui laisse croire qu'il n'y aurait pas d'alternative nous mène dans le mur. Si la situation politique actuelle est complexe, elle n'est pas figée. La mobilisation contre la loi « travail » a bien montré que les forces vives de la société n'ont pas disparu, ni capitulé, face au libéralisme qu'il soit « social » ou non.

Il s'agit donc d'être offensif, de reprendre l'initiative, de ne pas céder aux intimidations, de ne pas hésiter à afficher clairement nos désaccords et de ne pas accorder une confiance de principe à des interlocuteurs ministériels, dont nous savons l'instrumentalisation politique qu'ils peuvent faire de nos « accords », quelle que soit la majorité gouvernementale qui sortira des urnes au printemps.

Un nouveau quinquennat de régression dans le supérieur

2016 s'est achevée pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) par la mise en place de la sélection à l'entrée du master, sous couvert de « capacités d'accueil ». Peu importe l'habillage gouvernemental qui a permis l'acceptation de cette mesure (le « droit à la poursuite d'études ») : cet accord est lourd de dangers. Il renforce le modèle d'une université libérale qui adapte ses effectifs, ses filières et sa recherche à des objectifs de profit immédiat. C'est l'aboutissement logique d'un quinquennat marqué par la poursuite du démantèlement du service public de l'ESR, avec les regroupements à marche forcée, le développement de la précarité et la bureaucratisation de nos tâches, entraînant l'augmentation continue de la souffrance au travail dans toutes les catégories de personnels. Avatar de l'évaluation récurrente

individuelle de 2009 et dispositif emblématique de la course à la rentabilité, le « suivi de carrière » vise à la modulation à la hausse des services et au formatage de nos libertés académiques. Malgré cela, des camarades de la majorité AS ne démordent pas de l'idée d'une évaluation « formative » qui serait favorable aux enseignants-chercheurs.

La première victime de toutes ces régressions, c'est la démocratisation de l'université comme vecteur d'émancipation culturelle et sociale. Car l'accès aux savoirs est émancipateur et les diplômes restent la meilleure arme contre le chômage et pour l'accès à l'emploi qualifié. C'est aussi un outil de lutte contre la reproduction des inégalités sociales, à condition que les choix d'études ne soient pas socialement ou bureaucratiquement imposés et que l'insertion ne prime pas sur les enjeux d'une formation à la pensée critique. C'est la raison de notre opposition résolue à toute forme de sélection, en particulier par l'argent, et donc à toute hausse des droits d'inscription.

Réhabiliter la lutte

La force d'un syndicat est celle que lui donnent l'activité de sa base et sa capacité de mobilisation. Sans cela, sa direction s'épuise dans les instances de « dialogue social ». La responsabilité de notre syndicat est de reconstruire le potentiel de la lutte, d'impulser celle-ci et de l'orienter ! Ce n'est pas la ligne suivie par l'ancienne majorité AS, aujourd'hui divisée. Ses tergiversations sur le suivi de carrière, notamment par peur de s'opposer à la CP-CNU, se sont heureusement conclues grâce au vif combat mené par ÉÉ-PSO dans les instances du syndicat et dans les sections avec les syndiqué.e.s. De même, la capitulation sur la question de la sélection à l'entrée du master en contrepartie d'un faux droit (virtuel) à la poursuite d'études signifie l'abandon de l'idéal de transformation sociale au profit de l'adaptation à la marge du système.

Le SNESUP-FSU doit formuler des alternatives à l'université néolibérale et les appuyer sur des modalités d'action qui permettent de rassembler toutes celles et tous ceux qui refusent les diktats de la pensée unique managériale.

À cette fin, ÉÉ-PSO porte les orientations suivantes qu'elle entend mettre en œuvre

1 / Consolider les liens entre les sections locales et les instances nationales en créant des synergies permanentes : que les membres de la direction nationale se rendent régulièrement dans les sections et que celles-ci fassent remonter au national leurs besoins et demandes, mais aussi la richesse de leurs expériences de terrain ; que la formation des militants soit au cœur des préoccupations du syndicat ; que soit amplifié le complexe chantier de mise en coordination des sections afin de faciliter les partages d'information et d'expérience et de rendre plus efficaces les actions.

2 / Revivifier la démocratie interne de notre syndicat et améliorer son fonctionnement en procédant à des modifications des statuts et du règlement intérieur. L'exigence de démocratie passe aussi par une collégialité renouvelée. C'est pourquoi ÉÉ-PSO proposera des candidat.e.s pour un secrétariat général renouvelé, collégial et démocratique.

3 / Rompre avec la politique syndicale d'accompagnement des dérives néo-libérales et faire du SNESUP-FSU une véritable force de contre-propositions. Lutter contre la précarité, l'évaluation individualisée et infantilisante, pour la garantie et l'amélioration du statut de fonctionnaire d'État et des droits syndicaux. Pour cela notre syndicat doit moderniser ses modes d'actions et d'intervention au sein des établissements et dans l'espace public, en ayant le souci constant de fournir aux collègues et aux militants des outils de lutte adaptés et efficaces. Il doit enfin être bien davantage un creuset d'analyses et de propositions pour inventer l'ESR de demain.

*Avec vous toutes et vous tous, ÉÉ-PSO entend faire du congrès d'orientation 2017,
un congrès de profond renouvellement pour notre organisation syndicale.
Votez ÉÉ-PSO ! Votez pour un syndicalisme de transformation sociale !*

SIGNATAIRES AU 8 JUIN 2017

Florence Alazard (Tours), Maxime Amblard (Lorraine), Tassadit Amghar (Angers), Stéphane André (Lorraine), Omar Anza-Hafsa (Nîmes), Pierre-Henri Ardonneau (Pau), Anne-Véronique Auzet (Strasbourg), Christian Banliat (Lyon 3), Jean-Baptiste Bardet (Rouen), Lionel Belingheri (Lille 1), Bertrand Berche (Lorraine), Pierre-Emmanuel Berche (Rouen), Hervé Besnoit (UPS-Toulouse 3), Pascal Boldini (Paris 4), Claire Bornais (Lille 1), Saâd Boushina (Univ. Littoral-Côte-d'Opale), Denis Brouillet (Univ. Paul-Valéry-Montpellier 3), Isabelle Bruno (Lille 2), David Buxton (Paris-Nanterre), Florence Cabaret (Rouen), Hélène de Canteloube (Nantes), Jean-Marie Canu (Rouen), Michel Carpentier (UPMC-Paris 6), Mathieu Carpentier (Lille 1), Jean-Noël Castorio (Le Havre), Vincent Charbonnier (Lyon 2), Heidi Charvin (Rouen), Gilles Col (Poitiers), René Cori (Paris 7-Diderot), Serge Czajkowski (Bordeaux), Claude Danthony (ENS Lyon), Mary David (Nantes), Astrid Decoene (Paris-Sud-Orsay), Claire Derycke (Lille 1), Laurence Dreyfuss (Univ. Paul-Valéry-Montpellier 3), Frédéric Dufaux (Paris-Nanterre), Fabien Eloire (Lille 1), Philippe Enclos (Lille 2), Gwennola Ermel (Rennes 1), Gwenaëlle Fabre (Orléans), David Faroult (École nationale supérieure Louis-Lumière), Samantha Faubert (Le Havre), Karen Fort (Paris 4), Isabelle Garcin-Marrou (Sciences Po Lyon), Franck Gaudichaud (Grenoble-Alpes), Léo Glangetas (Rouen), Jean-Luc Godet (Angers), Julien Gossa (Strasbourg), Nicolas Gregori (Lorraine), Olivier Guibé (Rouen), Ozgur Gun (Univ. Reims-Champagne-Ardenne), Michael Gutnic (Strasbourg), Jacques Haïech (Strasbourg), Hugo Harari-Kermadec (ENS Cachan), Sarah Hatchuel (Le Havre), Philippe Hus (Univ. Littoral-Côte-d'Opale), Lionel Jacquot (Lorraine), Razmig Keucheyan (Bordeaux), Michel Koebel (Strasbourg), Isabelle Krzykowski (Grenoble-Alpes), Thierry Labica (Paris-Nanterre), Jean-Marc Lachaud (Paris 1-Sorbonne), Claire Lacour (Paris-Sud-Orsay), Jean-Pierre Lavignasse (Rouen), Jean-Louis Le Goff (Rouen), Patrick Lebègue (Lille 1), Max Lebreton (Aix-Marseille), Nathalie Lebrun (Lille 1), Fabienne Leconte (Rouen), Yann Leredde (Montpellier 2), Benoit Leroux (Poitiers), Thérèse Levené (Lille 1), Robert Litwak (Lille 1), Ludovic Macaire (Lille 1), Pascal Maillard (Strasbourg), Isabelle Maillochon (Le Havre), Martine Maleval (Lorraine), Jean Malifaud (Paris 7-Diderot), Jean-Phillipe Mandallena (Nîmes), Mathieu Mangeot (Chambéry), Marylène Manté-Dunat (Lille 1), Laurence Marsalle (Lille 1), Marie-Louise Martinez (Rouen), Igor Martinache (Lille 1), Monica Michlin (UPV-Montpellier 3), Elise Mignot (Paris 4-Sorbonne), Robi Morder (Univ. Versailles-Saint-Quentin), Denis Morin (Lorraine), Blandine Mortain (Lille 1), Marie-Hélène Mourgues (UPE-Créteil), Philippe Nabonnand (Lorraine), Corinne Nativel (UPE-Créteil), Annliese Nef (Paris 1), Olivier Neveux (ENS Lyon), Martino Nieddu (Univ. Reims-Champagne-Ardenne), Christophe Pébarthe (Bordeaux 3), Roland Pfefferkorn (Strasbourg), Katalin Por (Lorraine), Tristan Poullaouec (Nantes), Luana Quattrocchi (Strasbourg), Véronique Rauline (Paris-Nanterre), Matthieu Remy (Lorraine), Emmanuelle Rio (Paris-Sud-Orsay), Laurent Ripart (Chambéry), Julien Rivoire (Paris-Villetaneuse), Daniel Sidobre (UPS-Toulouse 3), Renaud Silvestri (Lille 1), Frédérique Sitri (Paris-Nanterre), Charles Suquet (Lille 1), Jean-Louis Thamain (Univ. Littoral-Côte-d'Opale), Emmanuelle Tixier-Du-Mesnil (Paris-Nanterre), Natacha Thiéry (Univ. de Picardie-Jules Verne), Jeremy Tranmer (Lorraine), Georges Ubbiali (Bourgogne), Céline Vivien (Lille 1), Christophe Voilliot (Paris-Nanterre), Marie-José Voisin (Paris 7-Diderot), Christophe Vuylsteker (Lille 1), Françoise Willmann (Lorraine), Frédéric Yermia (Nantes), Hassina Zeghlache (Lille 1)

Pour signer cette motion : redacmotioneepso@framalistes.org •